



Montreuil, le 11 avril 2012

Monsieur Guillaume PEPY
Président de la SNCF
34, rue du Commandant Mouchotte
75699 Paris Cedex 14

Monsieur le Président,

Depuis le début de l'année 2012, quatre cheminots de la fonction équipement sont morts dans le cadre de leur travail. L'un fut accidenté sur son trajet domicile-travail et trois ont été heurtés par des circulations ferroviaires. Dans le même temps, ce sont 19 cheminots qui ont été intoxiqués par des émanations de gaz dans le tunnel de Chantenay. Ces accidents s'ajoutent à une liste déjà trop longue de décès et de blessures graves survenus sur des chantiers de l'équipement ces dernières années.

Le drame qui s'est produit à Lyon le 28 mars dernier a fait l'objet d'une demande de concertation immédiate nationale et unitaire. Cette intervention des organisations syndicales était largement justifiée au regard de la situation. Nous étions en attente d'une prise de conscience de la Direction de l'Infrastructure et donc de l'annonce de mesures spécifiques à la hauteur des événements, mais pendant les cinq heures de discussions, la Direction de l'Infra n'a fait aucune proposition ni répondu aux revendications de nature à réduire les risques encourus par les agents sur les chantiers.

Le « Temps Réel » publié par cette Direction suite à cet accident tragique est scandaleux. Je vous en rappelle brièvement le contenu : *Après avoir fait connaître son émotion et part de ses condoléances aux proches, la direction annonce qu'elle demande aux dirigeants de proximité de faire des briefings avant chaque séance de travail sur les chantiers.*

Il y a deux significations possibles à une telle communication.

Soit les dirigeants de l'INFRA n'ont plus aucune perception des conditions dans lesquelles se déroulent les chantiers ni de la somme de travail assumée par les agents d'encadrement de l'équipement.

Soit ces mêmes dirigeants ont fait délibérément le choix de faire porter les responsabilités sur des cheminots qui sont déjà surchargés de travail.

Dans les deux suppositions, ce « Temps Réels » est symptomatique d'une Direction d'entreprise qui est complètement engluée dans des critères financiers et aveuglée par des objectifs comptables où seule la réduction d'effectifs et la productivité à outrance deviennent la norme. C'est exactement le sentiment ressenti par nos représentants syndicaux lorsqu'ils rencontrent ceux de la Direction et la dernière DCI n'a pas failli à cette règle.

La fédération CGT des cheminots, les militants CGT en DP et en CHSCT ont dit et écrit à de multiples reprises:

- ✘ Le nouveau règlement S9 contient de nombreuses procédures qui peuvent être sources d'accidents ; vous n'avez rien écouté et êtes passés en force.
- ✘ La multiplication des travaux de nuit sur des périodes très longues va être à l'origine d'accidents ; vous n'avez jamais tenu compte de ces remarques, pire, sur le terrain c'est une généralisation des dérogations à la réglementation qui s'installe. Travaux en six nuits

consécutives et dépassement de la durée journalière de travail deviennent des pratiques habituelles.

- ✘ La sous-traitance de certaines missions à des entreprises privées et notamment des missions de sécurité sont des méthodes d'exploitation dangereuses ; vous avez poursuivi dans cette voie, pire, vous organisez vous-mêmes la sous-traitance en créant une filiale travaux.
- ✘ La mobilité utilisée à outrance est source d'accidents, les agents travaillant dans un environnement qu'ils ne maîtrisent pas et surtout la nuit ne peuvent pas apprécier aussi bien les dangers que sur des territoires qu'ils pratiquent couramment. De plus, les trajets routiers avant et après le travail multiplient les risques ; vous n'avez jamais pris en compte ces remarques et la mobilité devient la règle pour les agents de l'équipement.

Ces éléments ont été rappelés à la Direction de l'INFRA lors de la réunion de concertation du 3 avril 2012, mais cette dernière a balayé une fois encore d'un revers de main les remarques des représentants des organisations syndicales.

Monsieur le Président, depuis 2008 la Fédération CGT des cheminots exprime des critiques sur l'organisation de l'entreprise que vous avez mise en place de manière autoritaire. Cette structuration est à l'origine des accidents qui se produisent actuellement. Le résultat est le suivant : la production a perdu en qualité, les conditions de vie et de travail des cheminots se sont dégradées et le niveau de sécurité a sérieusement baissé.

Pour l'Infra, cela s'est traduit par la création des TPI, par la fermeture de nombreuses brigades voies, par la création des Infrapôles régionaux et des Infralogs régionaux et national, de la DCF et des EIC, par le rattachement à la Direction nationale des PRI. A ce jour, ce sont les ABE et les ASTI d'Ile de France qui sont les cibles. Vous profitez de ces restructurations engagées à la hussarde pour supprimer des milliers d'emplois. Les processus de travail imposés par la Direction de l'infra n'ont comme seul but que de s'adapter à cette organisation, permettre de réduire les effectifs et faire travailler des entreprises dont les salariés sont sous-formés, sous-qualifiés pour mieux les sous-rémunérer. Le nouveau Sg est l'exemple type de cette stratégie.

Cette politique a comme unique ambition le « dumping social » en mettant les cheminots en concurrence avec des salariés du privé, en organisant vous-mêmes la concurrence par la création de filiales, en dérèglementant le travail, en empêchant les IRP de jouer leur rôle sur des territoires bien trop vastes.

Vous êtes de connivence avec la Direction de RFF pour mettre en place cette organisation de la production et faciliter l'intervention d'entreprises privées qui abusent de la précarité et de la flexibilité.

C'est dans la même logique que vous laissez intervenir sur des chantiers fermés des entreprises utilisant des salariés venus de différents pays qui travaillent en dehors de toute réglementation et sont logés dans des conditions déplorables sans aucun contrôle, tout cela pour être surexploités. Ces pratiques vous permettent de culpabiliser les cheminots et de faire pression sur le coût de leur travail, cette notion si chère à ceux qui gouvernent aujourd'hui la France au service du patronat.

Avec le Gouvernement, vous êtes très prompts à appeler à la responsabilité des cheminots lors de conflits ou d'agressions d'agents. Vous n'hésitez pas dans ces cas-là à utiliser des mots très forts comme « preneurs d'otages » pour désigner les cheminots qui cessent le travail. Vous êtes allé jusqu'à réclamer une nouvelle loi visant à la réduction du droit constitutionnel de faire grève.

Dans la même logique, si nous faisons preuve d'aussi peu de réserve et de sens des responsabilités que certains ministres, députés et même quelques dirigeants de l'entreprise, imaginez les termes que nous pourrions utiliser pour désigner la Direction de la SNCF qui est responsable de la santé physique et mentale des cheminots et qui à priori entend poursuivre les réalisations de travaux sur les voies sans rien modifier aux organisations du travail.

Permettez-moi de vous rappeler le rapport de l'inspectrice du travail, Sylvie Catala, qui a mis en exergue que les organisations du travail à France Télécom, votre référence à la Porte de Versailles en juin 2008, étaient de nature à porter une atteinte grave à la santé des salariés.

Les enquêtes en cours, suite aux derniers accidents, identifient de nombreux manquements à la sécurité. Mais la Direction de l'Infra après s'être exprimée avec de l'émotion dans la voix et fait le « dos rond » pendant quelques jours, s'entête dans sa stratégie de réduction des coûts.

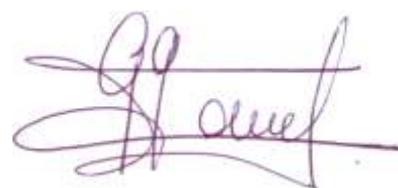
Monsieur le Président, cette politique a comme conséquences des morts et des blessés au cours d'accidents qui auraient pu et dû être évités. Mesurez à quel point, face à de tels drames humains, ces calculs paraissent ignobles!

Au regard des faits exprimés ci-avant, si dans l'urgence vous ne donnez pas l'ordre de prendre, en concertation avec les organisations syndicales représentatives, des mesures qui rectifient la situation, nous serions en droit de croire que contrairement à vos écrits, la sécurité des cheminots n'est pas votre priorité et qu'il ne s'agit donc pas d'accident mais bien du résultat de choix assumés par la Direction de la SNCF et celle de RFF avec la complicité du Gouvernement.

Les actions attendues passent par :

- une révision budgétaire positive sur les effectifs,
- une réduction du travail de nuit et de la mobilité,
- le maintien et la réouverture des brigades voies sur des territoires réduits,
- une organisation de la production en proximité et un décloisonnement entre les services de la SNCF,
- l'arrêt de la sous-traitance des missions relevant de la compétence des cheminots de la SNCF, notamment celles affectant la sécurité des personnes et des circulations,
- une refonte du règlement S9 et le respect strict de la réglementation sur le temps de travail : le RH 0077.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.



Gilbert GARREL
Secrétaire Général